

Honoraires T.T.C de l'agence Alazard Immo
(Honoraires inclus dans les prix affichés – validité à compter du 07/11/2018)

ACHAT - VENTE - VIAGER - VENTE À TERME :

Prix de vente	Montant ou formule de calcul des honoraires forfaitaires	
	Locaux à usage d'habitation, parking, cave et remise	Terrains / Locaux professionnels, commerciaux ou industriels
De 0 à 60.000 €	3.600 €	4.200 €
De 60.001 € à 300.000 €	6,00 %*	7,00 %*
De 300.001 € à 1.000.000 €	5,00 %*	6,00 %*
De 1.000.001 € à 5.000.000 €	4,50 %*	5,50 %*
Au-delà 5.000.000 €	4,00 %*	5,00 %*

* La formule de calcul est : Prix de vente x taux honoraires = montant des honoraires. Le montant des honoraires ainsi calculé devient alors un montant forfaitaire et figure dans le mandat.
Particularité pour le VIAGER et la VENTE A TERME : la base de calcul des honoraires est la valeur vénale du bien libre d'occupation hors honoraires.
Particularité pour le MANDAT DE RECHERCHE : la base de calcul des honoraires est le prix de vente accepté.

Dans le cadre d'un mandat de vente, les honoraires forfaitaires sont à la charge du vendeur et figurent dans le mandat.
Dans le cadre d'un mandat de recherche, les honoraires forfaitaires sont à la charge de l'acquéreur.
En cas de délégation du mandat de vente ou du mandat de recherche : les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.
La délivrance d'une note est obligatoire.

LOCATIONS :

Locaux nus ou meublés à usage d'habitation principale ou mixte	Honoraires dus par le Bailleur	Honoraires dus par le Preneur
Entremise et négociation (si bien < 20 m2)	5 € / m2	
Visites, Constitution du dossier, Rédaction du bail	10 € / m2	10 € / m2
Etat des lieux d'entrée	3 € / m2	3 € / m2

- **Autres locaux d'habitation (hors bail loi de 1989) :**
honoraires dus par le Preneur : Studio 20 €/m2 ; 2 pièces 18 €/m2 ; 3 pièces et + 15€/m2.
- **Parking, cave et remise :** forfait 150 € TTC dû par le preneur
- **Locaux à usage exclusivement professionnel :** honoraires dus par le Preneur : 25 % TTC du loyer HT annuel hors charges.
- **Locaux commerciaux :** honoraires dus par le Preneur : 35 % TTC du loyer HT annuel hors charges.
- **Etat des lieux de sortie (hors mandat de gestion) :**
honoraires dus par le Bailleur : 6 €/m2 si état des lieux d'entrée fait par l'agence ou 8 €/ m2 sinon.

GESTION LOCATIVE - PRESTATIONS COURANTES :

- Tous types de baux concernant des locaux d'habitation ou mixte : 7,2 %*
- Baux commerciaux ou professionnels : 10 %*
- * assiette : loyers + charges + dépôt de garantie reversé ainsi que toute autre somme afférente à l'administration du bien
- Gestion des parties communes d'immeuble : 180 €/ lot

GESTION LOCATIVE - PRESTATIONS SUPPLÉMENTAIRES* :

Gestion des gros travaux (>1.500 € HT)	5 % du montant TTC des travaux	Paiement des charges	80 € par an
Gestion des sinistres (GLI-DDE)	120 € par sinistre (déclaration à 1er RDV d'expert)	Gestion des levées de réserve	200 € par bien
Représentation du mandant	200 € par représentation	Dossier de contentieux huissier	150 € par dossier (commandement ou sommation)
Informations fiscales	50 € par an si location nue 30 € par an si location meublée	Dossier de contentieux avocat	150 € par dossier (jusqu'au 1er RDV)
Subventions ANAH	100 € par dossier	Gestion du Personnel	500 € par embauche
Vacation horaire	72 € par heure		

* Sur demande expresse du mandant

MENTIONS LEGALES :

ALAZARD IMMO ORPI – 72 rue de France – 06000 – NICE - ORGALLIANCE SARL au capital de 50 000€ - RCS Nice 491 127 379 – Carte T/G n°CPI 0605 2018 000 030 741 délivrée par CCI de Nice- Côte d'Azur 20 boulevard Carabacel - 06000 NICE – Garantie SO.CA.F – 26, avenue de Suffren – 75015 – Paris